

Chambre des pouvoirs locaux

37^E SESSION
Strasbourg, 29-31 octobre 2019

CPL37(2019)01
24 octobre 2019

SEUL LE PRONONCÉ
FAIT FOI

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE DES POUVOIRS LOCAUX
XAVIER CADORET

Mercredi 30 octobre 2019

Chers collègues, mes chers amis, soyez les bienvenus pour cette session qui s'annonce animée. Et bienvenue en particulier à nos orateurs invités !

Aujourd'hui, alors que nous élisons une Vice-Présidente ou un Vice-Président en remplacement de la collègue qui nous quitte, cela me rappelle que c'est en cette période de l'année que j'ai moi-même été élu à la présidence de notre Chambre l'année dernière. Je me trouve aujourd'hui à mi-chemin, à mi-parcours de mon mandat de Président. Le temps est venu d'un premier bilan. Qu'avons-nous accompli ? Que nous reste-t-il encore à faire ?

En janvier, au sein de notre Bureau, nous avons eu un débat franc et approfondi sur ce que devraient être nos priorités. Nous avons convenu que le suivi de la Charte et l'observation d'élections locales demeurerait deux des priorités essentielles de cette Chambre.

Nous avons mené quelques missions particulièrement importantes cette année, qu'il s'agisse de missions d'observation électorale difficiles ou de missions de suivi délicates, notamment en Fédération de Russie et en Bosnie-Herzégovine. Nous poursuivons aussi nos activités de post-suivi, par exemple en République de Moldova. Nous débattons cet après-midi, en séance plénière, du rapport sur les élections locales de 2019 en Turquie et les nouvelles élections tenues à Istanbul, ce qui nous rappelle qu'une session de trois heures est largement insuffisante pour rendre compte des travaux de cette Chambre.

Nous avons également décidé de nous intéresser aux divers problèmes soulevés par l'expansion des villes intelligentes et aux conditions d'exercice des maires européens, qui nous semblent se dégrader chaque jour davantage. Ces deux questions figurent à notre ordre du jour aujourd'hui.

Lors du débat sur nos priorités, nous avons aussi insisté sur l'importance de travailler à réduire la fracture entre les zones rurales et les zones urbaines. Le Congrès participe actuellement à un vaste projet de l'Union européenne sur ce sujet, conjointement avec 18 autres partenaires à l'échelle mondiale. Nous avons tenu un premier débat sur ce thème lors de la dernière session de cette Chambre, en avril dernier. La commission de la gouvernance prépare actuellement un rapport sur ce thème, qui devrait être prêt pour notre session l'année prochaine. Nous accueillons dans le cadre de ce projet, pour une durée de trois ans, plusieurs personnes en visite d'étude de longue durée représentant les autres partenaires du projet, afin qu'elles contribuent aux travaux de notre Secrétariat. La deuxième de ces personnes, Mme Nicole LIEB, de l'Université de Munich, est avec nous aujourd'hui, en cette dernière semaine de sa visite d'étude.

Nous avons également décidé de poursuivre nos travaux visant à rétablir la démocratie locale à Mostar, avec la mise en œuvre d'un projet destiné à encourager la participation citoyenne dans cette ville emblématique de Bosnie-Herzégovine. Une visite d'une mission du Congrès sera organisée prochainement à Sarajevo et Mostar afin de préparer un projet sur le renforcement de la participation démocratique. Cette mission sera menée dans la perspective des prochaines élections locales prévues en Bosnie-Herzégovine en octobre 2020. Nous essaierons de formuler des propositions concrètes sur la manière dont les citoyens pourraient de nouveau, l'année prochaine, faire entendre leur voix à Mostar, où la dernière élection locale remonte à plus de dix ans.

Notre session plénière du Congrès a pour thème général « Des maires pour la sauvegarde de la démocratie ». Mais où sont les maires ? Qu'arrive-t-il à notre démocratie ? Celle-ci est en danger, elle est menacée plus que jamais par le passé. De plus en plus, notre jeunesse éprouve de la désillusion et de la désaffection à l'égard de la politique traditionnelle. Les candidats – toutes tranches d'âge confondues – se font rares aux élections locales. En Allemagne, nous avons vu un maire appartenant à un parti néonazi se faire élire sans opposition, du fait que les autres partis n'avaient pas été en mesure de présenter un candidat. Comment cela a-t-il pu arriver ? Les orateurs invités tenteront de nous l'expliquer.

Les citoyens sont de moins en moins nombreux à briguer un mandat public. Ils ont le sentiment que la fonction ne justifie pas le stress et les risques qui l'accompagnent. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser le débat d'aujourd'hui sur le thème « Conditions de travail des élus locaux : cherche candidats désespérément ».

Nous devons nous intéresser de très près à notre système de démocratie représentative. Nous ne pouvons pas tenir pour acquis que ce système va continuer de se développer et de prospérer. De plus

en plus de nos États membres connaissent des signaux d'avertissement, des signes inquiétants qui nous font craindre un effondrement de tout notre modèle démocratique.

Nous avons adopté récemment un rapport sur la rémunération et l'indemnisation des élus. Le mois dernier, le Comité des Ministres a adopté une réponse à notre recommandation, dans laquelle il a insisté sur l'importance de – je cite – « veiller à ce que l'exercice d'un mandat public électif au niveau local ou régional se déroule dans de bonnes conditions financières ».

Le Comité des Ministres est donc de notre côté, ce qui est une bonne nouvelle. Cependant, la démocratie a un coût. Si nous tenons à nos élus locaux et régionaux, nous devons être prêts à leur garantir des conditions d'exercice adéquates et attractives.

Mes chers amis,

Notre monde change rapidement. Nous le verrons clairement lors de notre second débat, relatif aux Villes intelligentes et à la cybersécurité. Ces nouvelles technologies sont-elles sous le contrôle d'êtres humains ou sous celui d'applications ? Qui prend les décisions ? Qu'advient-il de toutes les données collectées vous concernant ? Qui les contrôle et comment peut-on éviter qu'elles ne tombent dans de mauvaises mains ?

Nous pouvons mettre l'intelligence artificielle à profit pour améliorer nos vies, mais elle peut aussi être utilisée pour nuire aux processus démocratiques. L'intelligence artificielle constitue une réelle menace pour nos démocraties, un danger pour les principes de bonne gouvernance et les libertés individuelles. La démocratie repose sur la transparence, l'égalité et la responsabilité. L'IA se caractérise souvent par l'opacité et l'absence de responsabilité. Elle est déjà couramment utilisée dans les processus démocratiques. Nous avons besoin de savoir si nous sommes ou non en train de parler à une machine.

La technologie 5G se déploie aujourd'hui dans bon nombre de nos villes. Est-elle sûre ? Elle fait déjà débat concernant les risques, pour la santé, de toutes ces nouvelles technologies, ainsi que la prolifération des ondes radio et notre exposition croissante à de telles ondes. Les nouvelles technologies s'accompagnent aussi de nouvelles formes de contrôle, de surveillance, de manipulation et d'influence dissimulée. Si elles sont entre de mauvaises mains, elles peuvent nuire à notre démocratie et constituer une menace pour les droits de l'homme et les libertés individuelles.

Le Conseil de l'Europe occupe une place de premier plan dans le débat et la réflexion sur ces questions. Le Comité des Ministres a créé dernièrement un nouveau comité intergouvernemental, le Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle, qui tiendra sa première réunion le mois prochain. Ce comité a pour tâche d'examiner la faisabilité et les éléments potentiels d'un cadre juridique pour le développement et l'application de l'intelligence artificielle, sur la base des normes du Conseil de l'Europe relatives aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'État de droit. Le Congrès sera associé à ces travaux, qui revêtent une extrême importance pour nos collectivités.

Mesdames et Messieurs, je n'abuserai pas davantage de votre temps. Nous attendons tous de nos débats qu'ils soient vivants et animés. Aussi êtes-vous tous invités à prendre la parole et à partager vos expériences sur ces questions majeures. Cette Chambre est la vôtre, profitez-en !